



## Partout en Europe, en France, en Alsace à la fin de la trève hivernale

### MANIFESTATION 30 MARS MULHOUSE

RDV à 14 h 30 Place des Victoires (dans la rue du Sauvage)

**POUR L' ARRET DES EXPULSIONS, DES DEMOLITIONS HLM  
LA BAISSE DES LOYERS, LA REQUISITION DES LOGEMENTS VIDES  
LA REALISATION MASSIVE DE LOGEMENTS SOCIAUX**

#### Une crise du logement historique :

Jamais depuis 70 ans, notre pays n'a connu autant de mal logés, de sans-abris dont des milliers d'enfants, ni autant de demandeurs HLM, d'expulsions, de logements vacants ... Elle est la conséquence de la cherté du logement qui atteint des sommets. En 1973 les locataires consacraient 10% de leurs revenus au loyer. Aujourd'hui, c'est 3 fois plus ... en moyenne, car beaucoup mettent plus de la moitié de leurs revenus dans le loyer ! Avec la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, beaucoup vivent dans le froid, font appel à la solidarité alimentaire, sacrifient des dépenses de santé, d'éducation, de formation. Les étudiants, face aux prix exorbitants des logements sont contraints à trouver des solutions précaires et parfois même d'abandonner leur projet d'étude.

**...G.Kasbarian au logement, c'est une attaque contre les locataires et les sans toit :** Macron nomme le populiste Kasbarian allié de la finance, des grands bailleurs et de l'immobilier, pour relancer la spéculation, augmenter encore les loyers et donc précariser les locataires. Il veut aussi remplacer les logements sociaux par des PLI à loyer plus élevés, céder au maire l'attribution des HLM, renforcer la gentrification des quartiers populaires, invisibiliser les sans-abris pour JO et le tourisme, diminuer la construction de HLM et les normes des passoires thermiques ... Plutôt que de limiter les profits tirés de l'exploitation du besoin primordial de chacunE d'avoir un toit, la loi Kasbarian-Bergé a condamné à 3 ans de prison les sans-abris occupant des logements vides et pénalisé les locataires en difficulté. Un décret a même légalisé les logements de marchands de sommeil enterrés, de 1m80 sous plafond, de moins de 2 m de large.

**Aujourd'hui, nous devons nous unir pour faire respecter le droit au logement pour touTEs :** Faire appliquer et améliorer les lois protégeant les habitantEs, les locataires, les mal-logéEs et les sans-toits telles que : l'encadrement des loyers, le logement décent, le gel des loyers à la relocation, la loi de réquisition, le droit à l'hébergement, la loi DALO, l'arrêt des démolitions HLM....

Premiers Signataires : Attac, CNL68, DAL, FSU68, LDH, Mulhouse Insalubre, LFI, NPA, PCF, RP